



Fiche technique N° TN1629
25-02-2022

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes aux D.T.U. 59.1. et 42.1.

- Maçonneries après impression : Béton râgrée - Enduit de ciment - Fibrociment - Béton cellulaire - Mortier - Briques
- Anciennes peintures après impression : Hydrodiluables - Glycérophthaliques - Acryliques
- Revêtements de peinture épais & semi-épais - Anciens revêtements souples après impression

Thermo isolante extérieure

Revêtement semi-épais souple de protection et de décoration pour le Confort Thermique

EXTÉRIEUR

± 5 m²/L ou 100 à 200 g/m² par couche

Fonction :

Revêtement semi-épais souple de protection et de décoration à base de résine acrylique renforcée en polysiloxane permettant le confort thermique des immeubles et habitations.
A utiliser avec notre impression Thermo isolante primaire.

Classification :

- NF T36-005 : I7b2 / 10c
NF T34-722 : classe D2, D3 et I1
NF EN 1062-1 : G3E4S1V2W3A0 - G3E4S1V2W3A1 - G3E5S1V2W3A2
NF EN1504-2 : Système de protection de surface bénéficiant du marquage CE (Cf annexe)

Destination : EXTÉRIEUR

Travaux neufs ou de rénovation : Surfaces murales verticales.
Anciennes ITE (Isolation thermique par l'extérieur) : solution K1 ou K2 (nous consulter).

Qualités dominantes :

- Pour une efficacité maximale des propriétés thermiques, ne pas recouvrir le produit.
- Microporeux : respecte l'hygrométrie du support
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie
- Réduction des coûts d'énergie
- Apporte un confort thermique à l'intérieur de l'habitation
- Réfléchit les rayons du soleil jusqu'à 88% (la valeur de la TSR (réflexion solaire totale) est optimisée par l'utilisation de notre impression Thermo isolante primaire).

Caractéristiques pratiques :



= 5 m²/L
= 100 à 200 g/m² par couche

= 4 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- Présentation : Blanc - Prêt à l'emploi
- Aspect en finition : Mat
- Rendement : (variable selon la nature, la porosité du fond et le mode d'application)
 - ± 100 g/m²/couche (Classe D2)
 - ± 150 g/m²/couche (Classe D3)
 - ± 200 g/m²/couche (Classe I1/A2)
- Matériel : Brosse, Rouleau Méché « Spécial Façades » à partir de 18 mm, selon le support.
- Nettoyage du matériel : Eau
- Coloration : Système à teinter COLORIMIX ® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0,7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (D.T.U. 59.1. et 42.1.)
- Conditionnement : 3L (2 Kg) - 12L (8 Kg)

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 0,70 à 0,80
- **Extrait sec** : 53 à 57 %
- **TSR (Total Solar Reflectance)** : total = 88 % (**DIN EN 410**) mesuré par le CSTB (rapport EMI 15-26058427) UV = 8 % , Visible = 93 %, Infrarouge = 90 %.
- **Conductivité thermique (ISO 8301)** $\lambda = 0,113 \text{ W /m.K}$
- **Indice de réflexion solaire SRI** selon la norme ASTM E1980 : 109
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l (2010).
Ce produit contient max 60 g/l COV. (Les valeurs de COV tiennent compte de nos colorants)
- **Taux de brillance à 85°** : < 5 %

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre,** laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Dans le cas d'une application directe sur revêtement de peinture épais, semi-épais et crépi**, s'assurer de la parfaite adhérence du revêtement en place. Dans le cas contraire, le décapage est obligatoire.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec un produit adapté. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau avant le traitement.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, laisser sécher, puis appliquer en impression notre **Thermo isolante primaire**.
- **Sur fonds peints** : appliquer en impression notre **Thermo isolante primaire**.
- **Sur fonds neufs ou anciens non peints** : appliquer en impression notre **Thermo isolante primaire**.
- **Sur RPE (revêtement de peinture épais)** : appliquer en impression notre **Thermo isolante primaire**.
- **Sur support décapé chimiquement** : appliquer en impression notre **Thermo isolante primaire**.
Voir la fiche technique du produit cité.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux D.T.U. 59.1. et 42.1.**
- **Sur fonds neufs et anciens non peints, fonds peints en bon état et revêtement de peinture épais**
Une application en une couche est possible pour les 3 systèmes mais il faut veiller à une application régulière pour une dépôse optimale.
 - **Classe D2** : Appliquer une couche de notre impression **Thermo isolante primaire** à 150 g/m², suivi de 2 couches de **Thermo isolante extérieure** à raison de 100 g/m² par couche en respectant un temps de séchage de 6h entre les couches.
 - **Classe D3** : Appliquer une couche de notre impression **Thermo isolante primaire** à 150 g/m², suivi de 2 couches de **Thermo isolante extérieure** à raison de 150 g/m² par couche en respectant un temps de séchage de 6h entre les couches.
 - **Classe I1** : Appliquer une couche de notre impression **Thermo isolante primaire** à 150 g/m², suivi de 2 couches de **Thermo isolante extérieure** à raison de 200 g/m² par couche en respectant un temps de séchage de 6h entre les couches.
- **Pour fonds peints en mauvais état, (après préparation du support) merci de nous contacter.**
- Notre peinture **Thermo isolante extérieure** peut être appliquée sur des enduits hydrauliques grattés et projetés en bon état après application de notre impression **Thermo isolante primaire** selon l'état du support.
- **Le revêtement de peinture ne doit pas recouvrir les soubassements à moins de 25 cm du sol en raison des remontées d'humidité prévisibles sans coupures de capillarité. Le soubassement sera réalisé avec un revêtement D2 de type Pro'G façade solvantée.**
- **ENCAPSULATION SUR PLAQUE DE CIMENT AMIANTEE** par la Pro'G Thermo isolante extérieure conformément à la norme UNI 10686/98 et au décret du ministère de la santé italien du 20.08.1999:
 - Type A : Exposée à l'extérieur
 - Type B : Exposée à l'intérieur
 - Type C : Non visible avant confinement

L'épaisseur moyenne sèche à appliquer pour les encapsulants de **Type A** doit être de 300 µm aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 250 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différente et contraster avec les couches inférieures.

Pour les encapsulants de **Type B** l'épaisseur sèche ne doit pas être inférieure à 250 µm, aucun point ne doit avoir une épaisseur inférieure à 200 µm. La dernière couche doit être d'une couleur différentes des couches inférieures.

Pour les types A et B, il faut appliquer 400 g/m² au total.

Pour les encapsulants de **Type C** l'épaisseur moyenne sèche ne doit pas être inférieure à 200 µm en aucun point.

Suivre les précautions à prendre, décrite dans le décret de la direction générale du travail pour tout travailleur en contact avec l'amiante lors de la préparation du support et de l'application des produits.

- Pour ne pas nuire à la performance énergétique du revêtement, proscrire l'emploi de teintes foncées avec Y < 35 %.
- Les consommations sont données, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur le chantier.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.
- Produit à mélanger avant utilisation avec précautions.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLaur Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLaur Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente..

THEOLaur Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Annexe

Marquage CE de la déclaration de performance :

| | |
|----|---|
| | Revêtement de protection de façades |
| 15 | EN 1504-2 ⁽⁴⁾ |
| | THERMO ISOLANTE EXTERIEURE ⁽¹⁾⁽²⁾ |
| | THEOLaur PEINTURES 59139 NOYELLES Les Secin infolegale@theolaur.com |
| | EVCP : Système 4 |
| | Perméabilité à la vapeur d'eau : Classe I : Sd < 5m Permeabilité au CO ₂ : Sd > 50 m Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : W < 0,1 kg/m ² .h ^{0,5} Résistance à la fissuration : A1/A2 Réaction au feu : F ⁽³⁾ Substances dangereuses : Conforme à 5.3 |
| | (1) Revêtement semi-épais « RSE » classement français D3 ou revêtement d'imperméabilité I1. (2) Selon la composition du système de revêtement en utilisant exclusivement les produits suivants : THERMO ISOLANTE EXTERIEURE, sur impression THERMO ISOLANTE EXTERIEURE. (3) Classement français conventionnel M1 sur support M0 pour une consommation < 0,75 kg/m ² humide, conformément à l'arrêté du 21 novembre 2003. (4) Selon tableau 2A.1 e de la norme : Revêtement pour contrôle de l'humidité. |